

+ CIRCONSCRIPTION DE MONTFORT

ECOLE PUBLIQUE

primaire

La Rose des Vents, Boisgervilly

ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

Réunion du : 2/04/2024

Adresser :

1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription

1 exemplaire au Maire

| NOM | PRESENT | EXCUSE |
|---|---------|--------|
| Directeur de l'école - Président : Mme DONNART Hélène | X | |
| Professeurs de l'école | | |
| Mme BISSON Marine | X | |
| Mme DA COSTA Camille | X | |
| M ROUGER Mickaël | X | |
| Mme GLOAGUEN Séverine | X | |
| Mme BERNEDE Sabine | X | |
| Mme TERTRAIS Aurélie | | X |
| Mme LEFEUVRE Claudine | X | |
| M ROLLAND MARMIER Mathieu | X | |
| Mme GOVEN Isabelle | X | |
| Mme MASSART Carole | X | |
| Mme TOUCHARD Magali | X | |
| Mme MALLET Héloïse | X | |
| Représentant du R.A.S.E.D. : | | |
| Représentants des parents d'élèves titulaires | | |
| Mme DUTIGNY SILVA Nathalie | X | |
| Mme COLOMBEL Sandrine | X | |
| Mme TREGOUET Sophie | X | |
| Mme GILBERT Sylvie | X | |
| Mme COLLOC Audrey | X | |
| Mme DERENNES Floriane | X | |
| Mme DAVID Manon | X | |
| M TANGUY Yohann | | X |
| Mme BARREAU Nathalie | | X |
| Représentants des parents d'élèves suppléants : | | |
| M GRELICHE Pascal | | |
| M LALLEMENT Jérémy | | |
| Mme THENAISIE Mathilde | | |
| Inspecteur de l'Education nationale : Mme MARSIA Danielle | | X |
| Maire de la commune ou son représentant : M. PIEDVACHE Bernard | X | |
| Conseiller municipal : Mme BROUCK Sylvie | | X |
| Délégué départemental de l'Education nationale : | | |
| VOIX CONSULTATIVE | | |
| Membre du R.A.S.E.D. : | | X |
| Médecin scolaire : | | X |
| Infirmière scolaire : | | X |
| Assistante sociale : | | |
| A.T.S.E.M. | | |
| Mme PENEL Charlotte | | X |
| Mme PIEDVACHE Gwenola | | X |
| Mme VITRE Marie France | | X |
| Personnel municipal (cantine) | | |
| Mme LOCHOUARN Stéphanie | | X |
| Mme ROBERT Delphine | X | |
| Mme GOMEZ Angélique | | X |

| Ordre du jour | Données du problème, informations Décisions et/ou conclusions | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|----|-----|----|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|------|---|----|----|----|----|----|----|----|----|--------------|---|----|----|----|----|----|----|----|----|--------------|---|----|----|----|----|----|----|----|----|
| <p>1.</p> <p>Bilan des effectifs.</p> <p>Prévision des effectifs</p> <p>10mn</p> | <table border="1" data-bbox="336 192 1485 562"> <thead> <tr> <th></th> <th>TPS</th> <th>PS</th> <th>MS</th> <th>GS</th> <th>CP</th> <th>CE1</th> <th>CE2</th> <th>CM1</th> <th>CM2</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2023</td> <td>0</td> <td>19</td> <td>27</td> <td>19</td> <td>30</td> <td>27</td> <td>29</td> <td>30</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>Rentrée 2023</td> <td>0</td> <td>19</td> <td>29</td> <td>19</td> <td>29</td> <td>28</td> <td>29</td> <td>31</td> <td>31</td> </tr> <tr> <td>Rentrée 2024</td> <td>4</td> <td>22</td> <td>21</td> <td>29</td> <td>19</td> <td>29</td> <td>28</td> <td>29</td> <td>31</td> </tr> </tbody> </table> <p>Au 14/03/2023, l'école compte à présent : 215 élèves, 152 familles</p> <p>EFFECTIFS 2023 : 215 (- 2 radiations et 1 départ temporaire)</p> <p>EFFECTIFS 2024 : 208</p> <p>Détail des effectifs pour l'année à venir : cf. Tableau ci-dessus</p> <p>13 nouvelles familles ; 13 départs de familles</p> <p>Une livraison de 8 logements dans la commune, en décembre 2024, est annoncée. Elle aura certainement un impact sur les effectifs, ce qui ne peut pour l'instant être anticipé.</p> | | TPS | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | 2023 | 0 | 19 | 27 | 19 | 30 | 27 | 29 | 30 | 30 | Rentrée 2023 | 0 | 19 | 29 | 19 | 29 | 28 | 29 | 31 | 31 | Rentrée 2024 | 4 | 22 | 21 | 29 | 19 | 29 | 28 | 29 | 31 |
| | TPS | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2023 | 0 | 19 | 27 | 19 | 30 | 27 | 29 | 30 | 30 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Rentrée 2023 | 0 | 19 | 29 | 19 | 29 | 28 | 29 | 31 | 31 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Rentrée 2024 | 4 | 22 | 21 | 29 | 19 | 29 | 28 | 29 | 31 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>2. Projet d'école et PEDT</p> <p>10 min</p> | <p style="text-align: center;">❖ <u>La présentation du projet d'école 2021/2025 :</u></p> <p>Ce projet a été élaboré à partir du bilan du précédent et au regard des orientations académiques comme des besoins ressentis. La mise en œuvre des différentes actions a été freinée ces dernières années par le contexte sanitaire. Les actions de l'enjeu n°2 notamment (portant sur le climat scolaire) sont plus particulièrement investies cette année, et le seront plus encore une fois les aménagements du projet NEFLE effectués.</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>3. Présentation du projet NEFLE</p> | <p style="text-align: center;">❖ <u>La présentation du projet NEFLE :</u></p> <p>Mme DONNART expose la démarche de constitution du dossier, son financement et les actions en cours de programmation (réalisation pendant l'été). Les différents équipements qui seront installés sont présentés (amphithéâtre, structure de jeux en maternelle, sols souples, tracés au sol, cabane, fresque murale par une artiste avec un travail participatif avec les élèves...).</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>4. Projets et actions</p> | <p style="text-align: center;">❖ <u>Les actions et projets 2023 :</u></p> <p>La directrice projette le document récapitulatif des projets de l'école, et les actions par lesquelles ils se traduisent :</p> <p>Différents parcours se mêlent dans un même projet. Le partage d'un objectif de</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

20 mn

réalisation commun, qu'il soit artistique, sportif ou citoyen, engage des compétences en EMC.

Projets menés :

Cycle 1 :

- **Le projet ciné-jeunes : mené pour la 6ème année. Animations de qualité, appréciées tant des élèves de maternelle que des enseignants.**
- **Matinées familles : elles se produisent une fois par période,. La dernière s'est tenue lors de la semaine des mathématiques. Ce moment se veut convivial pour les parents ou autres membres de la famille qui y participent.**

Cycle 2 :

- **Le projet musique axé sur les valeurs républicaines : il mettra en valeur notamment les valeurs olympiques.**
- **Le projet ciné-jeunes : concerne l'ensemble du cycle. Bilan positif pour la qualité de l'animation pour apprendre à mieux comprendre et interpréter les films sélectionnés.**
- **Séances de natation : fin du cycle pour les CE1/CE2, et début pour les CP et CE2 de Mme LEFEUVRE**

Cycle 3 : (participation aux projets musique et ciné-jeunes)

- **Liaison CM2/6^{ème} :**

Des projets communs avec des 6èmes du collège public de Montauban sont proposés pour cette liaison, dont un défi-maths numérique.

« Coin du beau » (GS-CM2) : un thème par mois.

Des reproductions d'œuvres sont exposées dans des cadres présents dans les locaux, et donnent lieu à des apprentissages (description et présentation orale).

Le permis vélo : L'APER a été réalisé.

L'APS est en cours de mise en œuvre, avec des intervenants bénévoles cette fois.

Les projets inter-classes :

école « label numérique » : utilisation variée dans les classes des tablettes numériques

Le carnaval : sans aucun caractère obligatoire, les élèves sont venus déguisés le Mardi 13/02. Pendant la récréation, un petit défilé des maternelles a eu lieu dans la cour.

Protocole « Vigie nature école » : plusieurs classes sont engagées dans un dispositif riche de sciences participatives, en partenariat avec le muséum d'Histoire naturelle de Paris (observation, collecte de données en ligne).

Festival du livre : il s'est tenu du 29 janvier au 9 février. Ce moment permet un apport en livres pour l'école, et offre un temps convivial avec les familles.

| | |
|---|--|
| | <p>Bilan des ventes : , les ventes ayant eu lieu sur Internet directement sur le site de l'organisme, et par bulletin de commande au sein de l'école BILAN 2024 : 972 Bilan 2023 : environ 950 Bilan 2022 : 951 Bilan 2021 : environ 1000 Bilan 2020 : 1052 Bilan 2019 : 1197 Bilan 2018 : 1 154</p> <p>Le bénéfice de cette vente représente un don de livres d'une valeur approximative de 20 euros par classe.</p> <p>Défis projet d'école :</p> <p><u>L'exposition PAPIER</u> : effet positif de l'engouement des élèves dans un projet commun, valorisé.</p> <p><u>La semaine des maths</u> : approche ludique pour plusieurs classes, en appui sur les propositions nationales inscrites dans le cadre de l'année olympique.</p> <p><u>EPS et EMC</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une semaine olympique : dans le cadre du label école « Génération 2024 », les classes ont participé au cross solidaire prévu initialement en novembre et annulé du fait de l'actualité. Il s'est déroulé ce jour, dans le contexte de la semaine SOP (du 2 au 6 avril). ➤ Adhésion USEP : elle a été abandonnée du fait du coût que représentait pour chaque classe cette adhésion. Les actions sportives sont néanmoins menées en interne. |
| <p>5.Présentation des dispositifs d'aide et de suivi des élèves au cours de la scolarité</p> <p>20 mn</p> | <p style="text-align: center;"><u>Le parcours scolaire :</u></p> <p><u>Le suivi des élèves</u> : présentation des différentes modalités.</p> <p><u>Les évaluations nationales CP</u> : présentation des résultats. Les rencontres avec les parents ont permis de compléter ces résultats d'observations sans doute plus justes du niveau des élèves, dans le cours des apprentissages en classe. 1 élève à besoin en Français, 2 en Mathématiques.</p> <p><u>Les évaluations continues</u> : Les différents supports à la transmission</p> <ul style="list-style-type: none"> • Livret de réussite • LSU (consultation possible via Educonnect) • Le suivi des élèves s'effectue de façon régulière, en conseils de cycles. |

Une plus grande attention est portée à la continuité des apprentissages. : dès la rentrée, un relevé des élèves repérés ou signalés en difficultés, fait l'objet de communications vers le RASED. Un point étape est fait à chaque période.

Pour aider les élèves en difficultés, différents dispositifs d'aide existent, et différents partenaires peuvent être sollicités :

Les dispositifs

La directrice présente la maquette disponible sur le Site EDUSCOL « livret école inclusive ». 4 dispositifs sont présentés : *PAP (plan d'accompagnement personnalisé)*, *PPRE (programme personnalisé de réussite éducative)*, *PAI (projet d'accueil individualisé)*, *PPS (projet personnalisé de scolarisation)*.

Actuellement, 8 PPRE sont en cours, 3 PAP sont effectifs et 2 en attente de validation par le médecin scolaire.

Les partenaires

➤ **Mme CHARRON psychologue de l'Education nationale** est sollicitée en premier lieu lorsque des difficultés sont observées.

Un premier recueil de données permet de communiquer les observations de l'enseignant. Lors d'une rencontre un bilan va être produit et conduira à des préconisations (aménagement des apprentissages ou conseils pour une aide extérieure, comme un suivi en orthophonie, en psychomotricité ou psychologie).

Si besoin une réunion en **équipe éducative** est proposée pour permettre aux différents intervenants auprès de l'enfant de se rencontrer, de confronter les observations et de déterminer de possibles orientations. 6^{ème} traditionnelle, ou SEGPA ou ULIS, ou IME (pour les élèves ayant des troubles avérés).

Rappel : L'orientation en ULIS est proposée par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). »

L'intervention du RASED auquel appartient la psychologue est également une possibilité. Les actions des maîtres « E » se concentrent souvent sur des groupes scolaires avec des besoins nombreux.

➤ En cas de reconnaissance de besoins spécifiques, la prise en charge se fait par la **MDPH**, dont Mme QUIRINO CHAVEZ **est la référente** au sein de la circonscription.

Elle aide à la constitution des dossiers, et mène les réunions qui permettent le suivi de la scolarité pour les élèves reconnus en situation de handicap.

Pour obtenir cette reconnaissance et les aides possibles de la MDPH (aide humaine et matérielle), un dossier appelé GEVASCO est à constituer par la famille.

Actuellement, 1 élève bénéficie d'un accompagnement AVS (en théorie du fait de l'absence de l'AVS depuis la rentrée), dans le cadre d'un dossier MDPH, 1 élève bénéficie de matériel pédagogique adapté et 1 dossier nouveau a été validé, et un autre sera soumis à la MDPH.

20 équipes éducatives ont permis un suivi renforcé des élèves repérés et la mise en place, si besoin, des PAP. Les PAP répondent à une difficulté ciblée (identifiée par les professionnels de santé (médecin scolaire, orthophoniste, psychomotricien...). Ils sont mis en place à la demande de la famille ou de l'école en appui sur les observations des professionnels et après accord du médecin scolaire.

Le PAP à la différence du PPRE suit l'élève tout au long de sa scolarité quand le PPRE est une aide ponctuelle de quelques mois.

Actuellement donc, 1 PPS AVS, un PPS matériel, 3 PAP ; 12 PPRE

La continuité des apprentissages :

Pour renforcer la continuité dans le parcours de l'élève, les conseils de cycles déjà existants s'accompagnent à présent de conseils école/collège, qui accentuent la liaison nécessaire entre ces deux lieux de scolarité. Mme DONNART évoque deux temps forts dans cette liaison :

Suite à une **première réunion en conseil école/collège le 16 novembre, la visite du collège prévue le 26 mars**, toute la journée, a reposé sur un projet mathématique avec une classe de 6^{ème} : (rallye calcul informatique, à l'occasion de la semaine des mathématiques avec l'enseignante Mme LEROY), et un projet autour d'un escape game. La découverte du self avec le tutorat des 6èmes et l'insertion dans les classes ont animé la journée. Le bilan est très satisfaisant : cette visite permet une anticipation sereine, du passage au collège. Le transport a été financé par le collège.

La participation aux conseils école-collège du 16 novembre : les enseignants de CM1-CM2 participent traditionnellement à ce conseil.

La présentation du collège par Mme GUIGNARD, principale du collège, a eu lieu mardi 20 février.

Les démarches nécessaires pour l'inscription des élèves en 6ème sont réalisées avec le recueil des informations nécessaires sur AFFELNET.

6. Sécurité des élèves à l'école

Sécurité à l'école :

Le PPMS intrusion attentat.

Un premier exercice a été réalisé jeudi 5 octobre, avec une mise en situation de barricadement, un deuxième réalisé le 14 novembre 2023 avec une mise en situation de fuite.

➤ La gendarmerie informée de ces exercices était présente et l'académie destinataire du protocole. Ce dernier exercice a fait l'objet d'une attention particulière. Du fait de l'agrandissement, le protocole est modifié, le point de ralliement est déplacé et une

| | |
|--|---|
| <p>Bilan des modalités du PPMS et de l'exercice de mise en situation</p> <p>10mn</p> | <p>signalétique installée par la municipalité.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le PPMS risques majeurs est prévu le 16/04/2024. Cet exercice de confinement permet de répondre au développement des gestes appropriés, tant en cas de risques majeurs (climatiques ou autres), que de danger à l'extérieur de l'école. ➤ Chaque famille a reçu une information à la rentrée Les dates et contenus des exercices ont été précisés <ol style="list-style-type: none"> 1. L'exercice a fait l'objet d'une concertation entre les enseignants pour définir le rôle de chacun. 2. Cette mise en situation se fera avec un confinement dans la zone définie dans le protocole, chaque enseignant étant averti par SMS du début et de la fin de l'exercice. <p>L'exercice de confinement sera organisé autour de l'éventualité d'un accident chimique.</p> <p>D'autre part, un deuxième exercice d'évacuation incendie aura lieu le mardi 7 mai de façon à mettre les élèves en situation, sans avertissement, pour se familiariser avec le circuit vers le point de rassemblement.</p> |
| <p>7. nouveau protocole de lutte contre le harcèlement</p> <p>15 min</p> | <p>L'équipe enseignante a bénéficié pour la quasi totalité d'une formation de sensibilisation à la MPP (méthode de préoccupation partagée) afin de mieux agir contre le harcèlement. Cette formation a conduit à la mise en place d'un protocole d'actions, en appui sur une équipe ressource identifiée, et un déroulement des entretiens à mener défini. Ce protocole de lutte contre les intimidations sera présenté aux élèves à la suite de ce conseil, et présenté aux familles en début de chaque année scolaire.</p> |
| <p>8. Les actions de l'APE</p> <p>15mn</p> | <p>Demandes d'étendre les horaires de l'accueil périscolaire, plus tôt le matin, plus tard le soir :</p> <p>M le maire indique que cela avait été tenté par le passé, et que trop peu d'enfants étaient concernés. Par ailleurs, les amplitudes horaires et les quotités horaires des agents ne permettent pas cet aménagement horaire.</p> <p>Remarques sur la sécurité du passage piéton (voitures roulant vite) : M le maire partage ce constat, mais les aménagements supplémentaires possibles sont limités (un plateau assure déjà un ralentissement à l'entrée de la commune). Un comportement civique est attendu de tous. Le personnel périscolaire est déjà mobilisé sur les horaires 8h15-8h30 et ne peut assurer la surveillance. Une solution possible serait l'organisation d'une traversée encadrée par des parents bénévoles assurant la sécurité.</p> <p>Demande concernant le prix des photos et des packs proposés.</p> <p>Mme Donnart indique que le prestataire retenu, après l'expérience d'autres, propose des produits de qualité, et assure de manière très professionnelle la journée de prise de clichés à l'école. Par ailleurs, aucune obligation d'achat n'existe (les photographies individuelles n'étaient pas proposées chaque année, par le passé). Elle transmettra néanmoins au prestataire les propositions de modularité des packs.</p> <p>Demande d'informer plus tôt les parents pour les événements (carnaval, cross, photo de classe) pour éviter la peur des enfants d'être en non-conformité.</p> <p>Mme Donnart indique que l'ensemble des événements programmés est annoncé dès octobre (il est difficile d'anticiper davantage). Pour le mot spécifique concernant la photo de classe, la formulation a pu être mal interprétée. Elle donne en contrepartie l'exemple des difficultés de transmission (9 informations non signées sur 24 dans une classe) qui conduisent le plus souvent à cette non conformité.</p> |

9. Questions
diverses

15 mn

La date du prochain conseil d'école est proposée le: **mardi 11 juin 2024 à 18h**

Procès-verbal établi le
04/04/2024

Le président, directeur
de l'école,

Nom : Mme DONNART

Le secrétaire de séance,

Nom : M ROLLAND-MARMIER